

Visites en centre fermé

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires prêts à rendre des visites en centres fermés. Nous vous proposons deux formules. La plus légère : devenir visiteur amical. La plus exigeante : faire partie de notre équipe de visiteurs accrédités.

Devenir visiteur amical en centre fermé

Dans ce cadre, vous avez pour tâches principales :

- D'effectuer des visites amicales aux demandeurs d'asiles et personnes en séjour irrégulier détenus dans un centre fermé auquel le JRS-B a accès ;
- De rendre compte régulièrement auprès du visiteur accrédité de référence des visites que vous aurez effectuées ;
- De participer aux réunions trimestrielles du « projet détention » du JRS-B.

Les visites amicales ont pour but d'offrir un accompagnement humain aux personnes détenues dans un centre fermé, essentiellement orienté vers une écoute de qualité et un soutien moral, voire parfois spirituel. Nous vous demandons d'aller visiter le détenu une fois par semaine durant tout le temps de sa détention (en règle, 4 mois maximum). Dans la plupart des centres, la visite est limitée à une personne pendant une heure.

Le JRS-B s'engage à vous offrir une supervision et une formation permanente, ainsi qu'une évaluation régulière. Il vous est demandé de vous engager pour une durée d'un an, renouvelable.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues au JRS Belgium. Les candidatures (Curriculum Vitae et lettre de motivation) doivent être envoyées à :

Baudouin Van Overstraeten, Directeur JRS Belgium - **Mail** : directeur@jrsbelgium.org

Devenir visiteur accrédité en centre fermé

Le (la) bénévole souhaite s'engager au service des réfugiés selon la mission du JRS. Il (elle) a le sens de l'initiative et du travail en équipe. Il (elle) est prêt(e) à se former dans des domaines tels que l'écoute active, le droit des étrangers, la communication interculturelle, l'approche des personnes souffrant de troubles psychologiques.

MISSION

1. Assumer une fois par semaine une visite aux demandeurs d'asiles ou personnes en séjour irrégulier détenus dans un centre fermé
2. Assurer le suivi juridique et social (rédaction d'un rapport de visite, contacts avec les avocats, la famille des personnes détenues, l'administration ...) en lien avec d'autres associations partenaires.
3. Participer aux réunions de l'équipe JRS des visiteurs et aux rencontres des visiteurs en centres fermés.

COMPETENCES

- Connaissance active du néerlandais ou du français et connaissance au moins passive de l'autre langue.
- La connaissance d'autres langues étrangères, en particulier l'anglais, est un atout.
- Une formation en travail social, en psychologie ou en droit est un atout.
- La connaissance du droit des étrangers en Belgique et/ou une expérience de travail avec des réfugiés et migrants sont des atouts supplémentaires.

- Capacité de rédiger des rapports de visites.
- Familiarité avec l'outil informatique (Word, Internet).
- Possession d'un permis de conduire est un atout.

CONDITIONS

- 18 heures de travail par semaine
- habiter près d'un centre fermé (Bruges, Merksplas, Liège, Steenokkerzeel)
- travail de suivi effectué à domicile ou à partir du bureau du JRS-B à Bruxelles
- disponibilité à participer à des réunions à Bruxelles
- les frais de déplacement et de téléphone sont pris en charge par le JRS-B.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues au JRS Belgium. Les candidatures (Curriculum Vitae et lettre de motivation) doivent être envoyées à : Baudouin Van Overstraeten, Directeur JRS Belgium - **Mail** directeur@jrsbelgium.org.